

Paris, le 30 décembre 2019 N°1925

INVITATION PRESSE

Agnès PANNIER-RUNACHER

secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances

ira à la rencontre d'artisans et de commerçants pour faire le point sur les conséquences des mouvements sociaux sur leur activité

Mardi 31 décembre – 8 h 45 Quartier Maubert – Paris 5^{ème}

Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, sera accompagnée de Florence Berthout, maire du 5ème arrondissement de Paris, de Roland Bensidoun, président de la SEMACO, et de représentants de la CCI Paris et CMA. Ils iront à la rencontre des artisans et des commerçants du quartier Maubert et feront le point sur les conséquences des mouvements sociaux sur leur activité et la mise en œuvre du dispositif d'aide et d'accompagnement mise en place par le Gouvernement (cf. infra).

Programme prévisionnel

Toute presse accréditée

Point presse

A l'issue

Le rendez-vous est donné aux journalistes à partir de 8h30 au «café « Le Village Ronsard » situé 47ter Boulevard Saint-Germain dans le 5^{ème} arrondissement.

8 h 45	Arrivée de la secrétaire d'Etat et accueil au café « Le Village Ronsard »
9 h	Déambulation sur le marché de la place Maubert et échanges avec des commerçants et des artisans
9 h 50	Echanges avec des artisans et des commerçants de la rue Lagrange



Veuillez-vous accréditer auprès du bureau de presse de Bercy

01 53 18 33 80 - presse.bercy@finances.gouv.fr

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, et **Agnès Pannier-Runacher**, secrétaire d'Etat auprès du ministre, ont décidé le 11 décembre dernier :

- une revue des entreprises qui ont déjà bénéficié des dispositifs de reports de charges sociales et fiscales du fait du mouvement des « gilets jaunes », afin de s'assurer que leurs échéanciers de paiement sont cohérents avec leur situation actuelle. Des aménagements peuvent être accordés, au cas par cas, si ces situations individuelles ont évolué, de manière à ne pas mettre en difficulté les entreprises concernées;
- une réactivation des mesures d'étalement fiscales et sociales et de chômage partiel en ciblant dans un premier temps l'Île-de-France et le secteur du tourisme, particulièrement impactés ces derniers jours ;
- la désignation d'un référent de haut niveau auprès du Directeur général des entreprises, qui travaillera en lien avec les fédérations et les collectivités locales pour définir les modalités d'information et d'accompagnement pertinentes des entreprises en fonction de l'évolution de la situation dans les prochains jours.

Lien vers les fiches de présentation du dispositif à destination des entreprises.

Contact presse:

Cabinet A. Pannier-Runacher: 01 53 18 44 38 - presse.semef@cabinets.finances.gouv.fr